**Tarif Particuliers Crédit Agricole Toulouse 31**
Ce document est une copie archivée par MoneyVox le 19 octobre 2026. Voir tous les tarifs bancaires

TOULOUSE 31

ADDENDUM
À partir du 01/01/2027

# PARTICULIERS
# Vos tarifs au quotidien

## Principales conditions tarifaires
## En vigueur à partir du 01/01/2027

Tarifs en euro TTC lorsque la TVA est applicable

Cet addendum complète les principales conditions tarifaires en vigueur au 01/07/2026. Il comprend les évolutions tarifaires portant sur la rubrique Offres groupées de services à la suite d'une évolution tarifaire.



# Offre Premium

| | |
|---|---|
| **Gestion du compte** | |
| Tenue de compte | |
| Remplacement carte avant la date d'échéance (hors opposition) | |
| Service d'alerte par SMS : alerte essentielle, mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement | |
| E-relevé mensuel* | |
| **Commission d'intervention** | |
| Commission d'intervention[1] : 3/an | |
| **Moyens et opérations de paiement** | |
| Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Gold Mastercard » ou « Visa Premier » (cotisation carte) | **16,99 €/MOIS** DONT 6,70 € CORRESPONDANT AUX COTISATIONS D'ASSURANCE HORS REMISE OFFRE GROUPEE |
| Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique, cotisation carte) | |
| Envoi de la carte en pli simple à la demande du client* | |
| Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS) | |
| Frais de refabrication de la carte perdue ou volée* | |
| Emission et réception d'un virement non SEPA : 10 virements/an[2] | |
| Emission et réception d'un virement SEPA (occasionnel ou permanent, classique ou instantané, en ligne)* | |
| Frais par paiement d'un prélèvement SEPA* | |
| Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA en ligne*[3] | |
| Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA* | |
| Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client | |
| Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur | |
| Frais d'émission d'un chèque de banque : 3/an | |
| **Retrait d'espèces par carte[4]** | |
| Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel* | |
| Retrait d'espèces de dépannage[5] dans les agences de la Caisse régionale | |
| Retrait d'espèces en euro[6] dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement* | |
| Retrait d'espèces en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement | |
| Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits/an | |

[1] Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.
[2] Au delà des 10 virements inclus, se référer à la page 13 de la plaquette tarifaire en vigueur au 01/07/2026 pour la tarification des virements non SEPA.
[3] Sauf gratuité imposée par la loi.
[4] Au moyen de la carte incluse dans l'offre hors frais appliqués par la banque étrangère.
[5] Délivrance dans une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole d'une carte de retrait d'espèce en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole.
[6] Ou en devise équivalente : devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen 2021/1230 du 14 juillet 2021).
*Ce service est gratuit indépendamment de toute souscription à une offre groupée de services (selon carte détenue concernant les retraits d'espèces, cf. p11 de la plaquette tarifaire en vigueur au 01/07/2026.

# Offre Premium (suite)

Pour les clients âgés entre 18 à 30 ans (inclus) sont inclus dans l'offre Premium de manière illimitée les frais suivants : retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement.

## Paiement par carte [7]

En euro[8] dans un pays de l'EEE*

En devises dans ou hors pays de l'EEE :
10 paiements/an[9]

Pour les clients âgés entre 18 à 30 ans (inclus) sont inclus dans l'offre Premium de manière illimitée les frais suivants : paiements par carte en devises dans ou hors de l'EEE.

## Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Premium[10]

Cotisation à une offre d'assurance des achats à distance : SécuriWEB Premium

## Merci pour l'info Premium (numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique

## Mon Sécuricoffre+ 5Go

**16,99 €/MOIS**
DONT 6,70 € CORRESPONDANT AUX COTISATIONS D'ASSURANCE HORS REMISE OFFRE GROUPEE

[7] Au moyen de la carte incluse dans l'offre hors frais appliqués par la banque étrangère.
[8] Ou en devise équivalente : devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen 2021/1230 du 14 juillet 2021).
[9] Au delà des 10 paiements par carte inclus, se référer à la page 11 de la plaquette tarifaire en vigueur au 01/07/2026 pour la tarification des paiements par carte en devises dans ou hors pays de l'EEE.
[10] Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.
*Ce service est gratuit indépendamment de toute souscription à une offre groupée de services (selon carte détenue concernant les retraits d'espèces, cf. p11 de la plaquette tarifaire en vigueur au 01/07/2026.

Document informatif à vocation non-publicitaire. Octobre 2026. Édité par La CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL TOULOUSE 31, société coopérative à capital et personnel variables, agréée en tant qu'établissement de Crédit dont le siège social est situé au 6/7, Place Jeanne d'Arc BP 40535 31005 TOULOUSE Cedex 6, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse sous le numéro 776 916 207, Inscrite à l'ORIAS sous le n° 07 022 951 en qualité de courtier d'assurance, N°IDU (identifiant Unique) : FR234312_01NMNM. Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et Syndic numéro CPI 3101 2020 000 045 311 délivrée par la CCI de Toulouse, bénéficiant de Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA - 53 Rue de la Boétie 75008 PARIS. Établissement de crédit de droit français soumis aux articles L511-1 et suivants du code monétaire et financier, agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR - 4 Place de Budapest CS 92459, 75436 Paris) en qualité de banque prestataire de services d'investissement habilitée à effectuer toutes les opérations de banque et à fournir tous services d'investissement, conformément aux dispositions du code monétaire et financier. Conformément à l'article L.312-1-1 IV du Code monétaire et financier, nous vous indiquons que vous êtes réputés avoir accepté les présentes modifications, à défaut de notification de votre part avant la date d'entrée en vigueur proposée de cette modification, que vous ne l'acceptez pas. Dans ce cas, nous vous précisons également que, si vous refusez la modification proposée, vous avez la possibilité de résilier la convention de compte de dépôt sans frais, avant la date d'entrée en vigueur proposée de la modification.

TOULOUSE 31

LE TRI FACILE